



Conseil d'école du jeudi 9 Novembre 2023

Présents

M François Briquet, Directeur Marie d'Orliac
Mme Catherine Bellus Ferreira, Provisseure
Mme Michaëlle Demonchaux, Directrice Administratif et Financier
Mme Colette Shulver, Designated Safeguarding Leader
Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

Enseignants

Mme Celine Legathe, Enseignante MS
Mme Benedicte Rohou, Enseignante CE1
M Enguerran Maigne, Coordinateur Bilingue, Enseignant CM2
Mme Helene Iss, Enseignante CP
M Le Phi Hung, Enseignant CE2
M Alexandre Moreau, Enseignant CM1
Mme Gwenaëlle Riggs, Enseignante MS/GS
Mme Nelly Goulard, Enseignante CM1
Mme Marie Lalanne, Enseignante CM2
Mme Veronique Henry, Enseignante CE1
Mme Muriel Drigui, Enseignante CP
Mme Nora Semar, Enseignante PS
Mme Guylaine Barbian, Enseignante Anglais
Mme Maeva Duret, Enseignante MS/GS
Mme Agathe Blanquart, Enseignante CE1
Mme Jane Barkoff, Enseignante Anglais

Parents élus

Mme Wiko Nkema Bosenge
M Theo Lhomer
Mme Aiglyne Edzinga
Mme Anna Quattrone
Mme Hanae Bennani Dosse
Mme Elodie Simonis
Mme Claire Buland
Mme Emeline Assemat
Mme Alexia Even
Mme Tany Hamel
M Thomas Chatillon
Mme Anne-Catherine Chartes
Mme Delphine Jerome

Invités

Ateliers de Fulham : Mme Stéphanie Warhurst, Emmanuelle Chiampo Anthony

1. Questions d'ordre statutaire

a. Désignation des secrétaires de séance

Madame Nkema Bosenge, parent élu, est désignée comme secrétaire de séance.

b. Présentation des questions diverses

Les questions envoyées par l'APL sont lues par M Briquet et seront discutées lors du conseil.

c. Approbation du Procès-verbal du conseil d'école du 16 Mars 2023 et 08 juin 2023

L'approbation des procès-verbal des conseils d'école du 16 mars et du 08 Juin sont approuvés à l'unanimité.

2. Questions concernant la sécurité, d'ordre pédagogique et organisationnel

a. Rentrée 2023

Les effectifs pour la rentrée sont :

Classe	Nombre d'élèves
PS1	22
PS2	20 (+3 inscriptions potentielles en cours)
MSA/B	23
GSA/B	25 (+2 inscriptions potentielles en cours)
MS/GS1	17
MS/GS2	17
CPA B	25 (+ 1 inscription potentielle)
CPC	25
CE1A/B	25 (+ 1 inscription potentielle)
CE1C	28
CE2A/B	25 (+2 inscriptions potentielles)
CE2C	27 (+ inscriptions potentielles en cours)
CM1A/B	28
CM1C	19
CM1D	19 (+ 3 inscriptions potentielles en cours sur l'ensemble des CM1C/D)
CM2A/B	27
CM2C	23
CM2D	23 (+ 2 inscriptions potentielles sur l'ensemble des CM2C/D)

Aucune des classes en parité horaire n'est remplie, sauf en CM1.

Déperdition pendant l'été : une vingtaine d'enfants (en tout) ne sont pas venus à la rentrée. Les parents ont prévenus l'école au dernier moment, voire pas prévenu du tout.

Diverses raisons :

- retour en France,
- conditions économiques (ce que l'on ne voyait pas les 2 dernières années)

Inscriptions potentielles : le cas échéant, les arrivées se feront le 8 janvier.

Quelques élèves sont arrivés le 6 novembre ; les prochains sont prévus pour le 8 janvier.
Les classes de PS devraient être complètes en janvier. M Briquet pense ne pas accepter de nouveaux élèves après janvier-février 2024.

M Briquet constate qu'il y a eu plus de 15 inscriptions depuis la dernière commission du 13 septembre. Phénomène nouveau, qu'il n'a pas eu les 2 années précédentes. C'est une bonne nouvelle. Le choix de ces nouveaux parents est souvent du aux amis, qui leur conseille l'école, ou à leur connaissance du quartier.

b. Safeguarding

Taux de présence / absences des élèves

Le taux de présence est réparti par classe.

Globalement, à l'échelle de l'école, la moyenne se situe à 1.4% d'absences (du 5 septembre jusqu'à hier, 8 novembre 2023).

1.2% d'absences chez les filles ; 1.6% chez les garçons. Au maximum, il y a eu 3% d'absences dans une classe. Le taux d'absentéisme peut indiquer une désaffectation de la part des familles, mais dans notre cas un taux d'absentéisme de 1% indique clairement que tout va bien. En comparaison, la moyenne du taux d'absentéisme dans les écoles par UK GOV est de 5%, Marie d'Orliac est bien en dessous de cette moyenne.

Incidents relatifs au safeguarding

M. Briquet confirme une trentaine de cas (sur environ 430 enfants) depuis le début d'année, toute catégorie d'incident compris.

Sur les soupçons de harcèlement : dès qu'il y a un incident, les parents sont informés. Tout de suite, soit Mme Martial (vie scolaire, deputy safeguarding) ou M Briquet (Lead Safeguarding) se chargent de l'incident et d'en informer/rencontrer les parents.

Mme Bellus-Ferreira explique que tout incident lié au harcèlement est enregistré, renseigné, documenté et suivi. Des violences d'enfants envers enfants avérées ; et en fonction de la gravité, M. Briquet intervient. 8 incidents ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier dans CPOMS - on est là dans quelque chose de tout à fait contrôlé.

Et dans les 8, il y a plusieurs fois le même enfant ; quand certains enfants sont cités plusieurs fois, on ajoute le nouvel incident à leur dossier.

Sur CPOMS, ce sont des FAITS uniquement – jamais des ressentis ni des 'on-dit'.

Mme Shulver explique que l'école enregistre un incident sur le logiciel CPOMS uniquement si l'école pense que l'enfant peut être à risque (harcèlement...).

En ce moment, le lycée a un groupe de travail avec Holy Cross pour être plus cohérent dans les procédures car il peut arriver que des incidents concernent des enfants du lycée et Holy Cross.

M. Briquet explique que pour Holy Cross, il y a une comptabilité et une surveillance séparée.
Pas d'interface commune entre les deux.

Question d'un parent élu: Que se passe-t-il concrètement quand un enfant Holy Cross a un incident avec un enfant Lycée ?

M. Briquet explique que les deux directeurs vont décider qui intervient et qui va prévenir les parents en premier. Il ne peut contacter un parent Holy Cross car il n'a pas leur coordonnées, Holy Cross ne peut pas contacter les parents Lycée pour la même raison. Nous avons deux entités, deux cultures et deux processus différents mais nous nous adaptons, échangeons et travaillons ensemble pour uniformiser au maximum nos procédures (groupes de travail).

Quand il y a des cas lourds, l'école rentre en contact avec le MASH (= Multi-Agency Safeguarding Hub présente dans chaque Borough). C'est l'équivalent ici des services sociaux (en France), pour des gros problèmes de comportements. Ils entrent en contact avec la famille, et nous guident sur les démarches à suivre. Surtout précieux sur le long terme car il y a un suivi d'une année sur l'autre.

le 24 novembre matin, Mme Shulver animera une séance en présentiel avec les parents, pour expliquer les procédures et les différentes étapes du « Safeguarding » au lycée. Mme Shulver pourra alors répondre aux questions des parents.

Question d'un parent élu: Quels sont les interlocuteurs privilégiés pour les parents qui notifie un problème/incident à l'école ? Et à partir de quand ces problèmes sont-ils enregistrés ?

Normalement, il y a 3 niveaux :

1. **Système de surveillance/Monitoring system** : pour toute « préoccupation/concern », nous devons le surveiller, mais nous pouvons le gérer nous-mêmes, au sein de l'école.
Interlocuteur : Mme Muriel Martial
2. **Niveau intermédiaire/Intermediate level** : il est nécessaire d'impliquer les parents et s'assurer qu'ils sont au courant (par exemple, en cas de harcèlement ou d'autres incidents qui durent trop longtemps).
Interlocuteur : M François Briquet
3. **Niveau supérieur/Top level** : nous devons référer à une agence externe, comme le MASH (Multi-Agency Safeguarding Hub) pour un soutien rapide. MASH est l'équipe du Borough qui s'occupe du domaine de la Protection des enfants. Cette équipe pluridisciplinaire comprend des spécialistes de la santé, de la police et de l'éducation. Ils donnent des recommandations aux écoles concernant la protection des enfants. le MASH mobilisé dépendra du lieu d'habitation de l'enfant et non de l'adresse de l'école (ce n'est donc pas systématiquement Hammersmith and Fulham).
Interlocuteurs : Mme Catherine Bellus-Ferreira et Mme Colette Shulver

Question d'un parent élu : Les parents sont-ils prévenus dès le niveau 1?

Dans la mesure du possible oui, sauf si l'école pense que l'enfant peut être à risque à la maison. Nous prévenons aussi les familles (dans la mesure du possible) avant d'initialiser les niveaux 2 et 3.

Question d'un parent élu : Quelle est la procédure à suivre s'il s'agit d'avantage de Bien Être/Wellbeing que de Protection de l'enfance/Safeguarding ?

Mme Shulver répond qu'il faut tout d'abord s'adresser à l'enseignant. Si la situation est alarmante/inquiétante, l'enseignant va contacter le directeur et cela peut être encodée dans CPOMS (section Wellbeing/Bien être, mental health)

M. Briquet explique que parfois, un professeur peut l'alerter sur un enfant qui semble se sentir malheureux. C'est important, d'autant que cela peut être un début de harcèlement.

Mme Bellus-Ferreira ajoute que les premiers interlocuteurs, les interlocuteurs de proximité, sont tout d'abord les enseignants, qui connaissent le mieux votre enfant.

Ensuite, les personnes de l'équipe du wellbeing sont là pour être présents et vont recevoir la demande des familles.

Le directeur de l'école va la gérer, et en fonction de ça, il contactera l'un ou l'autre et prendra les décisions appropriées.

La personne qui pilote et qui connaît bien les élèves, c'est le directeur d'école. M Briquet est le directeur pédagogique et éducatif de ce site. Si les familles ont un besoin, ou doivent parler à quelqu'un, elles peuvent et doivent aussi s'adresser au directeur - le cas échéant, en précisant qu'elles souhaitent s'adresser directement à Mme Shulver ou à la psychologue (qui est basée à South Kensington).

Mme Bellus conseille les familles de toujours aussi passer par M. Briquet, pour pouvoir faire en sorte que la situation de chaque enfant puisse être prise en considération dans les meilleures conditions possibles.

Toute l'équipe travaille en plateau, tous ensemble et chapeautés par Mme Shulver. Les décisions sont concertées.

Si quelque chose n'est pas clair, Mme Shulver y est très attentive. Si il semble pour les familles, que de manière précise, elles n'ont pas trouvé le bon interlocuteur, les parents élus pourront le faire remonter à l'équipe Safeguarding de manière précise.

M. Briquet explique que c'est devenu, aujourd'hui au sein de l'école, une culture de safeguarding ; Il n'y avait pas cela historiquement, mais l'école s'est complètement acculturé. Pour l'instant, on ne laisse rien passer à travers la raquette. Peut-être même que parfois, ça pourrait sembler excessif de faire une déclaration pour tel ou tel petit incident.

Exemple : Un enfant qui pleure tous les lundis matin, Est-ce important ou non ? Le référons-nous ?

Si nous le référons et nous nous apercevons qu'il pleure tous les lundis matin, cela peut indiquer qu'il y a un problème, peut-être quelque chose qu'il a mal vécu. Et, alors, nous pouvons déclencher un suivi, se poser des questions.

Sachez que c'est devenu la culture de l'école. Notre école partenaire (Holy Cross) était plus en avance que le Lycée sur cette question. Nous travaillons maintenant tous ensemble et de la même façon.

Mme Shulver qui est aussi formatrice, précise que toute l'équipe de Safeguarding a le même niveau de formation (niveau 3, une journée entière de formation).

c. [Security](#)

Exercice d'Incendie

Tout d'abord écoute des sons, puis premier exercice faite le matin, et comme l'année dernière, elle sera de nouveau refaite lors de moments critiques. L'an dernier, 2 exercices Incendies ont été fait sur des « temps critiques » (sorties, sieste...).

Mise à jour du PPMS

Rapide présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) par Mme Demonchaux :

Le PPMS est un plan qui décrit la conduite à tenir face à des risques majeurs et menaces tels que risques majeures d'origine naturelles ou technologiques et menaces d'attentats ou d'intrusion. C'est une exigence de l'Etat français : ces PPMS sont rédigés, modifiés, soumis aux autorités françaises et validés par les services de l'Ambassade.

L'officier de sécurité de l'Ambassade viendra faire l'inspection autour de ce **PPMS** le 21 novembre.

2 exercices, un pour chaque type (risque majeur ou menace majeure). Globalement, évacuation pour le feu (pour l'essentiel) et intrusion-confinement.

Tant que l'on n'entend pas la sonnerie de fin de l'exercice, on ne sort pas du confinement.

Le plus dur, dans l'exercice Confinement, c'est **que les élèves gardent le silence**, tant qu'un intrus est dans les lieux.

Question de parent élu : Avez-vous déterminé l'origine de l'alarme qui s'était déclenché en début d'année?

M Briquet précise que c'était l'alarme de fin d'intrusion qui s'était déclenchée.

d. [Anglais](#)

Mme De Gibon quitte l'école et sera remplacée par Mademoiselle Schiller, qui est déjà connu des élèves car elle vient de la section parité horaire. Elle enseignera dans les classes de CM2 et CE1.

e. Projets/actions pédagogiques

Paris 2024 (Jeux Olympiques et Paralympiques), présenté par M. Lê

A Marie d'Orliac comme à South Kensington, on prépare Paris 2024. L'école est en contact avec la responsable des actions Paris 2024 à South Kensington.

Chaque classe va mettre en avant un sport durant l'année. Ils se sont inscrits pour présenter un sport olympique ou paralympique. Les présentations commencent cette période et durer jusqu'à la fin de l'année).

Également à l'école, la « Semaine olympique et paralympique » du 18 au 22 mars 2024. Il y aura des événements à Marie d'Orliac, mais les classes participeront aussi aux événements qui auront lieu à South Kensington.

La kermesse de fin d'année se fera aussi autour des Jeux Olympiques.

L'équipe coordinatrice : Mme Henry, Mme Goulard, M Seranno (Holy Cross), M Le.

N'hésitez pas à nous contacter et nous proposer votre aide, vos connaissances. Nous sommes à la recherche de grands sportifs (Olympiques ou pas) pour présenter leur sport aux enfants.

Du 18 au 22 mars, organisation potentielle de mini-Olympiades par site. L'idée est de faire venir des spécialistes pour encadrer cet événement. Il faut donc un budget et l'aide des associations.

Mme Bellus-Ferreira explique que c'est la « Semaine olympique et paralympique » qui existe dans plusieurs établissements, dans les lycées français du monde entier (sauf peut-être l'hémisphère Sud). C'est l'occasion de faire découvrir les Jeux Olympiques, de parler des valeurs olympiques, d'avoir des échanges internationaux autour de l'olympisme et du paralympisme. C'est une initiative cadrée par l'Education Nationale et l'AEFE.

Semaine de la Terre, présenté par M. Lê

Elle a eu lieu l'année dernière, on la reconduit cette année, vers le 22 avril.

Ce sera un moment pour célébrer la Terre et sensibiliser les enfants sur la protection de l'environnement, mais de manière positive.

Le Lycée est un établissement de niveau 3 (AEFE 3), sur le développement durable – et nous avons des obligations pour maintenir ce label : élection d'éco-délégués dans la plupart des classes (Mme Jane Bakhoff Jane est coordinatrice) ; journée d'action (22 novembre).

Petits champions de la lecture, présenté par M. Moreau

Pour les CM1-CM2. Sélection des classes le mois prochain (décembre) et cela se termine vers février. Nous travaillons avec les enfants sur la lecture à voix haute et l'éloquence. C'est un projet qui a déjà été mené sur l'école. 2 champions sont désignés par classe (un garçon et une fille). La classe choisit un texte ; il faut lire 3 minutes, avec le plus d'éloquence possible. Puis finale dans l'école, pour désigner ceux qui représenteront Marie d'Orliac lors de la finale.

Puis finale régionale ; et ceux qui seront élus à Londres (à l'Institut français), cette année accéderont sans doute à une étape supplémentaire (car cette initiative est développée dans toute la Zone), la grande finale à Paris, avec les champions de chaque pays de la zone.

M. Maigné ajoute que les enfants sont contents de retrouver cet événement et l'attendent avec impatience.

Les enseignants vont chercher à développer une continuité sur certains de ces projets, au moins sur deux années (les élèves l'attendent aussi quand ils sont dans les plus petites classes, car ils en entendent déjà parler).

L'an dernier, c'est une élève de l'école qui avait gagné le concours.

Classe dehors (MS/GS anglais renforcé), présenté par Mme Duret

Les deux classes de MS/GS anglais renforcé, vont expérimenté la classe dehors, 2 fois par mois, le mercredi matin, pendant une heure à South Park. C'est facile d'accès et permet aussi de faire intervenir

des parents. Ils voient comment se déroule la classe, que l'on reconstitue autant que possible : regroupement, mêmes habitudes, mêmes rituels.

Et cela permet aussi de travailler sur le développement durable en maternelle – la nature, les feuilles (avec l'automne, on a eu énormément de choses à faire !), des maths (car il y a beaucoup de choses à compter, à dénombrer...), de la lecture / écriture (en s'appuyant sur des photos, pour se remémorer ce qui a été fait), la motricité, évidemment. Les enfants sont ravis, les enseignantes aussi. Cette classe se fait en anglais avec Mme Bakhoff et en français. Pour l'instant, ce programme existe uniquement pour ces 2 classes.

Tournoi d'échecs, présenté par M. Moreau

Au 2nd trimestre, tournoi d'échecs pour les CM1-CM2, le mardi. M Moreau passe dans les classes pour demander aux enfants s'ils veulent s'inscrire. Le tournoi dure longtemps, compte tenu du nombre de participants. Les gagnants repartent avec un grand, beau jeu d'échecs (et un petit jeu de voyage), gracieusement offerts par les Ateliers. Un grand succès chaque année.

Ce tournoi ne peut être ouvert à des classes plus jeunes, par souci d'homogénéité.

M. Lê soulève que les CE2 font de l'initiation aux échecs avec M. Maigné.

M Maigne ajoute qu'il a commencé l'initiation aux échecs pour les CE1 et CE2 car c'était une frustration pour certains en CM1 de découvrir que d'autres jouent déjà (bien), alors que d'autres ne connaissaient pas du tout le jeu. Les années précédentes, tout cela a bien fonctionné, avec beaucoup d'engouement.

Mme Iss, enseignante CPC (anglais renforcé) demande si un petit projet d'initiation aux échecs 'pour débutants', devrait se mettre en place prochainement.

Autres projets

- Mme Drigui : participation à d'autres projets divers avec l'AEFE.

De petits projets parfois, mais qui permettent de mutualiser : espace d'expo commun, échanges (entre enseignants et/ou enfants), pour se présenter mutuellement le travail qui a été réalisé : littérature, sciences, mathématiques. Généralement, on s'est inscrit à un ou 2 projets.

- Projets en bilingue, autour du théâtre : du CE2 jusqu'au CM2.

(Mais pas pour les CE1 cette année, car ils ont déjà pas mal d'autres projets).

- M. Lê : beaucoup de projets autour du cycle en cours (par exemple, l'expédition de Tara autour des océans – c'est aussi l'occasion de découvrir les espaces maritimes – et on peut échanger sur la préservation de l'environnement).

f. [Projets APL/Amicale](#)

- Visite et pique-nique pour tous les nouveaux parents.
- Coffee morning à l'école pour présenter l'APL aux nouveaux parents.
- Lancement du concours d'art (comme chaque année, sur l'ensemble du Lycée, avec remise des prix à South Kensington). Marie d'Orliac est l'école qui envoie le plus de dessins. Possibilité d'organiser une exposition de tous les dessins à l'école.

3. Questions diverses

Plan OFSTED

1. Quelle est la prochaine étape pour le lycée maintenant qu'Ofsted a publié son rapport d'inspection ?

Ofsted a fait une inspection spontanée au mois de Septembre. Cette inspection de contrôle est venue vérifier que ce qui avait été pointé par Ofsted lors de son inspection l'année dernière a été

modifié. Ofsted a publié son rapport (monitoring inspection), notant que le lycée a atteint tous les standards requis par Ofsted pour une école indépendante.

Pour autant, ce rapport ne change pas la note donnée par Ofsted lors de sa dernière complète inspection. L'objectif du lycée est de continuer à se préparer pour la prochaine « full inspection » qui elle aura un impact sur la note du lycée. Ce « full inspection » peut soit être programmée par Ofsted -organisée chaque 4 ans, donc la prochaine inspection serait programmée pour 2026. Soit être demandée par le lycée-cela aura un cout important car hors calendrier pour Ofsted, et le délai sera de 12-18 mois avant la venue d'Ofsted, reportant ainsi la date potentielle de l'inspection à 2026.

La question se pose d'attendre l'inspection spontanée de l'Ofsted au lieu d'en demander une hors calendrier. Cette décision n'a pas encore été prise. Le lycée informera les parents quelque que soit la décision prise.

Structure/Bâtiment

1. Quel est l'état d'avancement des travaux de remplacement des fenêtres prévus par le Borough pour l'été 2024 ?
 - a. Le borough a-t-il déjà choisi une entreprise et a-t-il déjà partagé un plan préliminaire des travaux avec le lycée ?
 - b. Que peut faire/que fait le lycée pour s'assurer que ces travaux aient bien lieu cet été 2024 ?

En septembre, l'école a eu la visite des élus britanniques du Borough de Hammersmith and Fulham qui ont échangé avec la direction de l'école, Mme la proviseure et les représentants des parents sur les travaux entrepris pendant l'été. La direction du Lycée a aussi écrit au Borough pour leur signaler qu'ils n'étaient pas tout à fait satisfaits des travaux de sécurisation des fenêtres car celles-ci ne s'ouvrent plus que très partiellement (ou pas du tout). Le lycée a aussi demandé plus d'information sur le calendrier des travaux de remplacement des fenêtres prévus pour l'été 2024. Le Borough a répondu que « la demande est prise en considération et qu'ils font le nécessaire pour que les travaux soient fait ». Le lycée est constamment en train d'écrire et de relancer le Borough sur ce sujet mais la dernière réponse du Borough date du 15 Septembre. Le lycée maintient la pression sur le Borough mais c'est le Borough qui est ordonnateur.
2. À la suite des travaux effectués cet été, de nombreuses fenêtres s'ouvrent à peine. L'école a contacté le Borough en septembre en raison des températures élevées dans les salles de classe pour signaler ce problème et chercher une solution avant le mois d'avril prochain. Le Borough a-t-il proposé une solution à ce problème ?

Certaines fenêtres ne s'ouvrent pas du tout. L'école a signalé le problème au Borough et le Borough a répondu qu'il s'occupait du problème. Le courrier envoyé est toujours co-signé par M Briquet et Mme la proviseure. Les enseignants sont très conscients de la nécessité d'aérer les classes. Des solutions temporaires avaient été mise en place en Septembre tels que des ventilateurs dans la classe.
3. Il fait très chaud dans certaines classes. Comment peut-on gérer la température maintenant que l'école a activé le chauffage et que certaines fenêtres ne s'ouvrent que très partiellement ?

Le bâtiment de l'école est un vieux bâtiment victorien avec un vieux système de chauffage. Certaines classes sont trop chauffées et d'autres pas assez selon la position de ces classes en début ou fin de la chaine de chauffage (pas de chauffage au sol mais via la tuyauterie). Le chauffage

chauffe a la même température pour tout le bâtiment et diminuer le chauffage pour les classes ou il fait trop chaud causerait une baisse de température significative dans les autres classes. . Les enseignants voient aussi si les enfants sont trop inconfortables et n'hésiteront pas à prendre des mesures si les élèves ont trop chaud ou trop froid (aérer la classe, faire sortir les élèves de la classe, etc..) La suggestion d'un chauffage d'appoint ou électrique n'est pas à considérer car peut être cause d'incendie.

4. Le revêtement du terrain bleu a été refait cet été mais les lignes du netball n'ont pas été tracées. Étant donné que le netball est très populaire à Marie d'Orliac, peut-on demander à l'entreprise qui a effectué les travaux pendant l'été de revenir pour tracer les lignes manquantes ?

M Briquet a relancé deux fois le lycée sur ce sujet et a récemment fait une nouvelle demande auprès des services concernés.

5. Est-ce que le Borough est venue pendant les vacances d'Octobre pour inspecter l'école dans le cadre de son inspection annuelle de contrôle de l'amiante ?

Il n'y a pas eu de visites concernant l'amiante pendant les vacances d'Octobre, mais l'historique des visites de contrôle indique qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Le dernier rapport était rassurant. Il y a eu une visite récente pour évaluer la présence du Reinforced autoclaved aerated concrete (RAAC) dans l'école. Il n'y a pas de RAAC dans l'école.

6. Quel est l'état d'avancement des travaux prévus pour prolonger le mur du côté du portail D ?

Les travaux sont terminés et le mur mitoyen a été rehaussé.

Hygiène et Sécurité

1. Y a-t-il davantage d'informations ou de recommandations de la police à la suite de l'incident du jeudi 19 Octobre ?

Au moins un individu s'est présenté à l'extérieur de l'école en voulant prendre des photos ou observer la cour. M briquet a prévenu la police locale et a directement alerté la direction, qui à son tour a alerté l'ambassade et le responsable de la sécurité pour toutes les emprises françaises au Royaume Uni ainsi que la police diplomatique. La police de l'Ambassade a aussi prévenu la police anglaise. L'individu a été identifié comme connu dans le quartier (déjà vu dans le parc et dans le quartier) et non pas quelqu'un qui arriverait de l'extérieur. La police locale mène donc une enquête de voisinage. En parallèle la direction a encore vérifié auprès de l'ambassade et il n'y aucune alerte et aucune inquiétude par rapport à cet incident.

2. À la suite de l'incident reporté à la police le jeudi 19 octobre, serait-il possible de mettre en place des brise-vue sur le portail du parking et le portail D afin de renforcer la sécurité de l'école ?

- a. Est-ce la responsabilité du lycée ou du Borough ?

- b. Que peut faire le lycée pour s'assurer que le Borough agisse rapidement afin de mettre en place cette mesure de sécurité ?

L'école a fait une demande d'installation de brise-vue/feuillage pour les deux portails. Cette installation prendra plusieurs semaines car il faut résoudre le risque d'interférence du brise-vue avec les capteurs d'ouverture des portails. Le lycée va prendre en charge cette installation pour gagner du temps.

3. Au portail C, certains parents/certaines personnes se faufilent après d'autres parents sans sonner pour demander l'ouverture du portail. Peut-on renforcer la sécurité à ce portail en ajoutant par exemple :
- a. Une personne dédiée à l'ouverture et fermeture du portail (comme à South Kensington)
La règle d'or est que quand quelqu'un sort ou entre (parent, professeur), il/elle doit refermer la porte. Et si quelqu'un essaie de se faufiler, la personne qui entre se doit d'empêcher/prévenir l'école. Nous devons tous être vigilants et respecter/faire respecter ce dispositif d'entrée et sortie du portail C qui est simple et efficace.
L'école n'envisage pas d'ajouter une personne dédiée à l'ouverture et fermeture du portail car le système est déjà efficace si tout le monde se conforme à la règle de l'établissement. Toutes les portes du bâtiment sont fermées automatiquement, avec visiophone relié à l'équipe de la Vie scolaire, en mesure de prendre les bonnes décisions.
Au lycée, la vie scolaire n'est pas en charge de l'ouverture des portes. A Marie d'Orliac, c'est le cas. Les parents élus posent la question du rôle de la vie scolaire qui est centré sur les enfants et leur bien-être mais qui est aussi centré sur la sécurité du portail. La direction répond que la vie scolaire connaît le mieux l'ENSEMBLE de la communauté scolaire ; et c'est pour ça que cette tâche leur est confiée. La vie scolaire est la courroie de transmission et coordination la plus fluide possible, entre l'intérieur et l'extérieur.
Donc, ça ne changera pas, car c'est un atout pour l'école.
4. Pouvons-nous améliorer l'éclairage dans la cour de l'école et aux différents portails maintenant que les journées sont plus courtes et qu'il fait nuit très tôt ?
Le lycée va venir observer la cour des primaires (à partir de 16h jusqu'à la fin du pick-up des Ateliers) pour examiner la qualité de l'éclairage. Une décision sera prise après cela.

Rentrée 2023

1. Quels sont les effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 ?

Classe	Nombre d'élèves
PS1	22
PS2	20 (+3 inscriptions potentielles en cours)
MSA/B	23
GSA/B	25 (+2 inscriptions potentielles en cours)
MS/GS1	17
MS/GS2	17
CPA B	25 (+ 1 inscription potentielle)
CPC	25
CE1A/B	25 (+ 1 inscription potentielle)
CE1C	28
CE2A/B	25 (+2 inscriptions potentielles)
CE2C	27 (+ inscriptions potentielles en cours)
CM1A/B	28
CM1C	19
CM1D	19 (+ 3 inscriptions potentielles en cours sur l'ensemble des CM1C/D)
CM2A/B	27

CM2C	23
CM2D	23 (+ 2 inscriptions potentielles sur l'ensemble des CM2C/D)

2. Le lycée peut-il clarifier les critères d'inscription qui seront appliqués cette année pour l'entrée en MS bilingue à parité horaire pour les fratries qui ne sont pas inscrits à l'école et pour les enfants qui sont déjà en PS ?

La campagne « poursuite de scolarité » a été lancée. Il y aura un maximum de 28 places en MS parité horaire. Les élèves de Petite Section sont assurés d'une poursuite de scolarité dans les deux sections (anglais renforcé et parité horaire) à Marie d'Orliac. Ils seront donc prioritaires pour une entrée en MS anglais renforcé ou parité horaire, selon le choix des parents. Le critère suivant est celui de fratrie dans la section parité horaire ou anglais renforcé, et le critère d'après est celui de la date de naissance (le 2 Décembre pour l'année 2023-2024).

3. Étant donné que les enfants de la section de Petite Section (PS) sont assurés de passer en Moyenne Section (MS) bilingue anglais renforcé, pouvons-nous réexaminer le changement qui a eu lieu l'année dernière (priorité des PS pour la MS bilingue à parité horaire sur les fratries qui ne sont pas encore dans l'école) ? Ce changement a eu un impact négatif sur de nombreuses familles dont les enfants sont inscrits dans la section à parité horaire depuis de nombreuses années.

Il est vrai que la Petite Section n'existe pas dans le système anglais. L'école commence en MS/Reception. Ce n'est pas le cas dans le système français, où la Petite Section est une part intégrale du système éducatif français. L'école est constitué d'un cycle 1 (en maternelle) extrêmement fort. L'homologation du lycée, la référence, les valeurs du lycée, les dispositifs pédagogiques du lycée commencent en PS, à l'âge de 3 ans. Une Petite Section n'est pas une garderie, c'est un cycle d'apprentissage pour encore mieux aborder la MS (Moyenne Section). Il est donc important pour le lycée de privilégier en MS, où qu'elle soit et quelle que soit la section (parité horaire ou anglais renforcé) des élèves qui sont déjà en PS, et donc la continuité de leur cycle d'apprentissage.

Pédagogie

1. Black History month, Internet safety day, Child mental week, etc... Quelles sont les actions menées par l'école lors de ces semaines thématiques? La section anglais renforcée pourrait-elle se joindre à la section parité horaire pour certains de ces événements ?

Sur l'exemple récent de Black History Month, la section anglais renforcé a été un peu prise de court car c'était la première fois que cela a été organisée de cette façon. Pour la suite, il est prévu que les deux sections s'associent d'avantage pour ce genre d'initiative. De nombreuses initiatives sont communes aux deux sections mais la dimension de communication joue un rôle dans la perception que la section anglais renforcé ne s'associe pas aux diverses initiatives. Une décision récente a été prise d'envoyer une newsletter au mois de décembre aux familles de la section anglais renforcé.

2. Comment sont définies les exigences en matière d'heures d'activités sportives par semaine dans le programme scolaire français ?
- Quelles sont les heures d'activités sportives par semaine en maternelle et primaire à Marie d'Orliac ?
 - Peut-on inclure plus de sport d'équipe dans le curriculum ?

Les exigences en matière d'heures d'activités sportives en cycle 2 ou cycle 3 sont de 3h par semaine ou plus exactement de 108 heures par an. L'emploi du temps de ces activités sont organisés par les enseignants. Le système est différent en semaine anglaise en parité horaire ou les activités sportives sont enseignés par un professeur dédié. Dans le système français, les professeurs sont polyvalents. Concrètement, les enseignants ne font pas 3h de sport par semaine. Le but est d'atteindre les 108 heures de sport par an avec divers projets sportives tout au long de l'année. Cette année, ces projets seront basés sur le thème des jeux olympiques, notamment au moment des Olympiades (Mars). Le choix du sport (collectif ou non) pratiqué en classe découle du choix de l'enseignant.

3. Serait-il possible d'avoir un emploi du temps imprimable pour chaque classe ? Cela aiderait les enfants à gagner en autonomie, car ils sauraient quel jour ils ont cours d'histoire, de sport, de sciences, d'art, de mathématiques, etc.

Normalement, les enseignants fournissent déjà aux parents l'emploi du temps en début d'année (via mail/site internet de la classe/google classroom, etc...).

Cantine

1. Les enfants se plaignent du bruit à la cantine. Que peut-on mettre en place pour sensibiliser les enfants à ce problème ?

Suite à des efforts importants (campagne de communication dans la salle, mise en place des Golden Tickets), la situation s'est vraiment améliorée. Le temps de la cantine est un moment de détente et de discussion pour les enfants et il ne faut pas non plus les empêcher de discuter. Malheureusement, le bâtiment est ancien et l'acoustique, en particulier de cette salle, ne permet pas un niveau sonore léger.

2. Les enfants reportent manger des chips le mercredi à la cantine. Peut-on offrir une alternative tels que des carottes, concombres, etc... ?

Les enfants n'ont pas eu de chips à la place de légumes, mais en plus du repas offert. Exceptionnellement, il y a eu un problème de livraison et des chips ont été livré par erreur. Pour éviter de les jeter, il y a eu un bonus/supplément sur quelques jours, en plus du repas déjà offert aux enfants.

Les Ateliers

1. La récupération des enfants après les ateliers peut-elle être améliorée en termes d'organisation et de sécurité ? Quelles sont les mesures de sécurité en place pour s'assurer que la bonne personne récupère les enfants ?

- *Seuls les parents et personnes inscrites sur leur liste sont autorisés à récupérer les enfants.*
- *Les parents peuvent mettre à jour cette liste à tout moment (avec des autorisations permanentes ou exceptionnelles) – envoi automatique aux ateliers et coordinatrices, chaque jour (avec copie papier).*
- *Et en ligne, les animateurs ont accès à la dernière mise à jour de liste à tout moment.*
- *Si la personne qui vient chercher l'enfant n'est pas sur la liste, les animateurs viennent nous voir; nous appelons les parents. A titre exceptionnel, pour débloquer ces situations, une autorisation orale peut suffire ; et nous insistons pour qu'ils mettent à jour la liste.*

- *Chaque jour, il y a une rotation aux grilles / portails des responsables des ateliers pour visualiser les entrées et sorties des parents et enfants.*
 - *La responsabilité contractuelle des 16 ou 18 animateurs mobilisés chaque jour est de vérifier l'identité de la personne qui vient chercher leur enfant. Certains le font de manière très rigoureuse. Si ce n'est pas le cas, Il est important de contacter les Ateliers directement si ils ont le moindre commentaire, la moindre remarque ou inquiétude.*
 - *Il est important que les représentants des parents disent aussi aux parents qui les contactent de « **contacter les Ateliers si ils ont le moindre commentaire, la moindre remarque ou inquiétude** ».*
 - *Les Ateliers n'ont pas accès aux informations de l'école. Il est donc impératif de les informer directement. Ils ne peuvent pas laisser les enfants partir avec les parents d'un petit camarade, sauf autorisation formelle et préalable.*
2. *Comme discuté précédemment, les Ateliers ne peuvent pas organiser une garderie entre les Ateliers et Wraparound après l'école le mercredi. Est-ce que l'école peut faciliter l'accueil d'une garderie tierce pour cette période (14h45-15h20) ? Sinon, quelles options peut-elle suggérer ? L'école ne peut pas faciliter l'accueil d'une garderie tierce pour cette période car il n'y a pas cours l'après-midi, et les enfants ne sont plus sous la responsabilité de l'école. Mme La proviseure suggère de poser cette question à Holy Cross, dont les services Wraparound sont ceux qui sont en demande et nécessitent cette garderie le mercredi entre 14h45 et 15h20.*

Questions diverses

1. *Le lycée organise des sessions d'information sur l'entrée au collège. Ces sessions peuvent-elles être ouvertes aux parents de CM1 et peuvent-elles être organisées plus tôt dans l'année (1^{er} trimestre) ? Le lycée organise des portes ouvertes au mois de Novembre pour les familles intéressées par le lycée. Les sessions d'information sur le collège (6eme) sont organisées en janvier-février pour ceux qui sont inscrits en 6eme. C'est déjà tôt pour une rentrée en Septembre. Le lycée n'envisage pas d'ouvrir les sessions aux CM1 car c'est déjà une organisation compliquée qui inclut tous les CM2s. Si le lycée ouvre les sessions aux CM1, il faudrait donc répéter de nouveau ces sessions pour les CM2s qui y auraient déjà assisté l'année d'avant en tant que CM1! Après la demande des parents, la direction va se pencher sur la question.*
2. *Est-il possible que l'école communique en français et en anglais pour toutes ses communications officielles ? Oui c'est possible.*

Fin de séance à 18h41

M. François Briquet, directeur

Mme Wiko Nkema Bosenge, APL